

19 héros du quotidien nommés pour les trophées « Handicap et Citoyenneté »

★ Contact presse

Marine Bocéno – 01 48 10 12 25 – marine.boceno@ladapt.net

Fabienne Duboscq – 01 48 10 34 94 – 06 18 36 15 19 fabienne.duboscq@ladapt.net

L'ADAPT – Tour Essor – 14 rue Scandicci – 93508 Pantin cedex – www.ladapt.net

En partenariat avec



Sommaire

- ✦ Les nommés 2006 - Page 3

- ✦ Le jury - Page 6

- ✦ Trois questions à Emmanuel Constans, Président de L'ADAPT – Page 7

- ✦ Présentation de L'ADAPT et de ses partenaires – Page 8

- ✦ Chiffres sur le handicap – Page 10

19 nommés pour le 3^{ème} concours des trophées « Handicap et Citoyenneté » de L'ADAPT

Pour la troisième année consécutive L'ADAPT organise le concours des trophées « Handicap et Citoyenneté ». Ces trophées ont pour objectif de récompenser les héros du quotidien qui par leurs actions favorisent l'intégration des personnes handicapées dans notre société.

■ ■ ■ Mettre en lumière des femmes et des hommes

L'ADAPT décerne chaque année 7 trophées à des personnes, qui ont mis en œuvre une ou plusieurs actions, dans le cadre de leur vie professionnelle, de part leurs engagements associatifs ou à titre privé.

Le Président de L'ADAPT, Emmanuel Constans, souligne que « *L'ambition de L'ADAPT est d'interpeller l'opinion publique, en mettant en lumière des femmes et des hommes qui font réellement progresser la citoyenneté des personnes handicapées. Il faut croire en la valeur de l'exemple pour faire tomber les nombreux préjugés* ».

■ ■ ■ Six trophées et un prix spécial du jury

Le jury composé de 10 personnes issues du monde associatif, de l'entreprise, des collectivités locales et des médias s'est réuni le **4 avril 2006** pour désigner 3 nommés et 1 lauréat par catégorie et un prix spécial du jury. Les trophées seront remis **le 27 avril à la Mairie de Caen**.

■ ■ ■ Les nommés 2006

19 projets ont été retenus cette année par le jury.

★ Catégorie Culture

Mickael Fourcade (Gers 32)

Mickael Fourcade est nommé pour son invention : la Stido. Il s'agit d'un orgue à tuyaux adapté pour les personnes handicapées.

Pascal Parsat, O CLAIR DE LA LUNE (Paris 75)

Pascal Parsat est nommé pour la création d'une école de Théâtre accessible à tous, en situation de handicap ou pas, tous handicaps confondus.

Jean Pierre Baraton, Saint Projet (Deux-Sèvres 79)

Jean Pierre Baraton est nommé pour la constitution d'un groupe de musique amateur de personnes handicapées. Le groupe s'appelle « Le Ferrailouz'Band ». Les instruments de musique ont été construits à partir de récupération.

★ Catégorie Education/enfants

Eve Lê Quang, Direction générale de l'enseignement et de la recherche (Paris 75)

Eve Lê Quang est nommée pour l'atelier d'écriture mis en place dans un lycée agricole sur la question du handicap. Ce travail a été concrétisé par l'édition d'un livre à 6500 exemplaires et illustré par des personnes handicapées mentales du réseau SOLIDEL.

ADAPEI de l'Orne, IME la Ribambelle (Orne 61)

L'ADAPEI de l'Orne est nommée, pour l'implantation d'un groupe d'enfants de l'IME dans une école de quartier à Alençon. Dans ce contexte de grande proximité, les enfants profitent des prestations de l'école en fonction de leur projet individualisé.

Nadège Samson, Latra – Regards d'enfants (Calvados 14)

Nadège Samson est nommée pour la création d'une collection de livres pour enfants mal voyants. Ainsi, les albums préférés des enfants comme *Titeuf* ou *Kirikou la sorcière* sont désormais disponibles en très gros caractères pour les enfants déficients visuels.

★ Catégorie Emploi/Formation professionnelle

Rodolphe Achard, Société Achard (Aube 10)

Rodolphe Achard est nommé pour son action dans le domaine de l'emploi des personnes handicapées. Lui même handicapé et chef d'entreprise, il a le réflexe « handicap » quand il crée un poste. Ainsi, son entreprise compte 15% de salariés handicapés.

Nicolas Vaquier, Association communication en Touraine (Indre et Loire 37)

Nicolas Vaquier est nommé pour la création d'une association qui a pour but la démocratisation de l'informatique, notamment pour les personnes handicapées.

Madeleine Gadras, L'étoile du matin (Ardèche 07)

Madeleine Gadras est nommée pour son action en faveur de jeunes trisomiques dans un village Ardéchois pour lesquels un centre de formation a été créé. Travailler et vivre au Pays, c'est le dénominateur commun de cette action au service d'un handicap lourd.

★ Catégorie Média/Multimédia

Daniel ABBOU, émission L'oeil et la main (Paris 75)

Daniel Abbou est nommé pour l'émission *L'œil et la main* diffusée sur France 5. C'est la seule émission en langue des signes du paysage audiovisuel français. *L'œil et la main* se revendique comme une série documentaire bilingue.

Sébastien Watel, Mouton plume (Ille et Vilaine 35)

Sébastien Watel est nommé pour la réalisation d'un court métrage d'animation avec un groupe de jeunes personnes handicapées du Manoir d'Aprigny. (Écriture, réalisation des décors et personnages, puis animation des personnages).

Karine Mertès, Association Denise Legrix (Paris 75)

Karine Mertès est nommée pour la réalisation d'un film à l'attention de parents démunis face à la naissance d'un enfant atteint par la dysmélie

★ Catégorie Sport et Loisirs

Marie Christine Desrousseaux, Poney Club de la Ticquerie (Manche 50)

Marie Christine Desrousseaux est nommée pour son action en faveur des jeunes handicapés au sein de son poney club. Elle propose des reprises et des promenades avec et comme les personnes valides.

Daniel Fauveau, Racing club Caudebecais (Seine-Maritime 76)

Daniel Fauveau est nommé pour l'ouverture de son club de judo aux personnes handicapées. Les sportifs handicapés ont dans ce club les mêmes droits et les mêmes devoirs que les sportifs valides.

André Buchou (Vendée 85)

André Buchou est nommé pour la conception d'une embarcation, insubmersible, légère, et facilement manipulable, adaptée aux personnes handicapées. Cette embarcation est à propulsion musculaire.

Vincent Degrenne et Christophe Tomowiak (Manche 50)

Vincent Degrenne et Christophe Tomowiak sont nommés pour leurs performances sportives. L'un est voyant, l'autre non, mais unis dans l'effort, ils ont gagné plusieurs courses de tandem.

★ Catégorie Vie quotidienne

Pierre Schneider, Association Lorraine d'aide aux grands handicapés (Meurthe et Moselle 54)

Pierre Schneider est nommé pour l'édition du guide *En roue libre* destiné aux personnes en situation de handicap. Ce guide d'information propose un choix d'aides techniques au déplacement et un ensemble d'informations utiles : financement, assurance, réglementation du transport, loisirs...

Marion Bony, Esat Les ateliers de Jemmapes (Paris 75)

Marion Bony est nommée pour la création d'un jeu de société dont les questions sont axées sur l'hygiène ; l'hygiène étant un des enjeux de l'intégration des personnes handicapées.

Valérie Fournier et David Laurent, Lycée technique hôtelier F. Rabelais (Calvados 14)

Valérie Fournier et David Laurent sont nommés pour leurs actions menées auprès des élèves afin qu'ils soient formés à l'accueil de personnes handicapées en hôtellerie.

Contact presse

Pour interviewer les nommés ou participer à la cérémonie :

Marine Bocéno – 01 48 10 12 25 – marine.boceno@ladapt.net

Fabienne Duboscq – 01 48 10 34 94 – 06 18 36 15 19 fabienne.duboscq@ladapt.net

Le jury 2006

★ **Didier Béoutis**

Conseiller auprès de Philippe Bas, Ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille

★ **Jean Pierre Brenet**

Directeur Service Hygiène et Santé - Ville de Caen

★ **Sonia De Le Provote**

Maire Adjoint, Chargée de la famille, des Affaires Scolaires de la Santé et du Handicap - Ville de Caen

★ **Fabienne Duboscq**

Directrice du développement associatif de L'ADAPT

★ **Laurent Ducroq**

Directeur général de la Mutuelle Intégrance

★ **Sophie Lauth**

Agence Presse et Papier

★ **Benjamin Mauro**

Journaliste à vivre FM

★ **Patrick Massiah**

Acteur

★ **Michel Trollé**

Directeur de L'ADAPT /Basse Normandie

★ **Isabelle Welcomme**

Mission handicap du groupe Caisse d'Epargne

Trois questions à Emmanuel Constans

Président de L'ADAPT

Comment est née l'idée des trophées « Handicap et Citoyenneté » ?

Le 4 avril 2003, L'ADAPT organisait les 1^{er} Etats généraux de la citoyenneté des personnes handicapées. Au total, 1200 personnes se sont réunies à l'Hôtel de ville de Paris pour participer à quatre ateliers citoyens. En une journée, 26 initiatives ont été débattues et 10 d'entre elles ont été désignées comme prioritaires. Il s'agissait d'un référendum portant non seulement sur les choix mais aussi les priorités des personnes handicapées venues de toute la France. Un comité de poursuite des Etats généraux a très vite vu le jour, pour assurer le suivi de ces initiatives et pour en initier de nouvelles. C'est ainsi qu'on a été créés les trophées « Handicap et Citoyenneté », dont la première cérémonie a été organisée un an après les Etats généraux. Ces trophées récompensent les initiatives collectives ou individuelles de personnes ayant permis de faire tomber les barrières empêchant des personnes handicapées d'accéder à une vie identique à celles de leurs concitoyens. L'ADAPT a voulu faire des trophées « Handicap et Citoyenneté » un temps fort de reconnaissance de ces citoyens qui permettent à notre société d'être chaque jour plus accueillante pour les personnes handicapées. C'est pourquoi nous renouvelons ce concours pour l'année 2006.

A qui est ouvert ce concours et comment y participer ?

Ce concours est ouvert aux personnes qui agissent à leur manière pour changer le regard porté sur les personnes handicapées et font changer les habitudes de leurs concitoyens pour mieux intégrer les personnes handicapées. Elles agissent dans le cadre de leur profession, de leurs activités associatives ou à titre privé. Les projets doivent être déposés au nom d'une personne physique, car ce sont les femmes et les hommes que nous récompensons, bien plus que les structures dans lesquelles elles évoluent. Les dossiers peuvent être déposés par les candidats mais aussi par toute personne qui souhaite rendre hommage au travail réalisé par un bénévole, un salarié ou quelqu'un de son entourage.

Comment sont décernés les trophées « Handicap et Citoyenneté » ?

Nous avons enregistré cette année 80 dossiers de candidatures recevables. Le comité de lecture de L'ADAPT a administré les dossiers et réalisé une pré sélection de 10 dossiers par catégories. Ces dossiers ont été adressés aux membres du jury une semaine avant les délibérations. Notre jury s'est réuni le 4 avril pour désigner 3 nommés et 1 lauréat par catégories. Comme chaque année, un prix spécial du jury récompensera l'initiative la plus marquante. Lors de la cérémonie qui se déroulera le 27 avril à la Mairie de Caen, nous dévoilerons le nom des lauréats et nous leur remettrons un trophée qui représente un pavé, véritable symbole de l'inaccessibilité !

L'ADAPT, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

L'ADAPT, créée en 1929, est une association de 50 établissements et 20 comités locaux répartis sur une soixantaine de sites. Des professionnels compétents et des bénévoles solidaires se mobilisent au quotidien pour aider les personnes handicapées à vivre avec et comme les autres.

Parce qu'un enfant handicapé doit être scolarisé dans l'école de son quartier

Les professionnels de nos **8 établissements pour enfants** oeuvrent quotidiennement pour accompagner, soigner et scolariser. Un seul objectif pour L'ADAPT : fermer un jour toutes les classes intégrées et rééduquer les enfants dans l'école de leur quartier.

Parce que dès l'hôpital, un accidenté doit préparer son avenir

Envisager dès la prise en charge hospitalière la suite de sa vie professionnelle, sociale et familiale est une préoccupation de L'ADAPT qui s'est engagée dans cette voie par la démarche précoce d'insertion. Les professionnels des **9 centres de médecine physique et de réadaptation (CMPR)** de L'ADAPT rééduquent chaque jour les victimes d'accidents ou de maladies.

Parce qu'une personne handicapée doit pouvoir se former où elle veut

L'ADAPT dispose de **15 sites de formation**. Mais, les personnes handicapées ne doivent pas se contenter des formations dispensées dans les centres spécialisés. C'est pourquoi, L'ADAPT se rapproche de structures de droit commun, comme L'AFPA. L'ADAPT propose également des formations ouvertes et à distance pour permettre aux stagiaires de suivre des formations sans quitter leur région.

Parce qu'un travailleur handicapé doit pouvoir intégrer une entreprise ordinaire

L'ADAPT compte **11 ESAT dont 5 hors les murs** qui permettent aux personnes concernées de travailler dans les entreprises du milieu ordinaire tout en étant suivies par nos professionnels.

L'ADAPT propose trois programmes d'actions qui favorisent l'emploi :

♦ La Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

La 10^{ème} édition de ce rendez-vous annuel aura lieu **du 13 au 19 novembre 2006**. Près de 150 manifestations auront lieu en France pour permettre aux entreprises et aux candidats handicapés de se rencontrer. 40000 rencontres ont eu lieu lors de la semaine pour l'emploi 2005.

♦ Le Réseau des Réussites

C'est un réseau national de bénévoles qui proposent un **parrainage** à toute personne handicapée qui en a besoin. Le parrain la conseille et l'accompagne dans sa recherche d'emploi. **20 comités** existent en France.

♦ Les Job Dating®

Pour provoquer les rencontres et les embauches, L'ADAPT organise des Job Dating®. En 12 minutes, des têtes à têtes permettent aux candidats et aux DRH de s'affranchir des clichés et d'échanger uniquement sur les compétences. **6 mois plus tard, 60% des candidats sont en poste.**

Parce que les personnes handicapées doivent vivre avec et comme les autres

L'action quotidienne de L'ADAPT est imprégnée de cette volonté de permettre l'**égalité des chances** de tous les citoyens de ce pays, handicapés ou pas. Pour favoriser la citoyenneté des personnes handicapées, L'ADAPT a créé en 2003 **les Trophées « Handicap et citoyenneté »**. Chaque année, 7 héros du quotidien se voient récompensés.

♦ 10 000 personnes prises en charge par an ♦ 1800 adhérents ♦ 3 000 entreprises mécènes ♦
L'ADAPT - 14 rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex - www.ladapt.net - Tel : 01 48 10 12 46 - ddac@ladapt.net



Faire progresser la reconnaissance de la citoyenneté des personnes handicapées

La Ville de Caen conduit une politique volontaire en faveur des personnes handicapées, que Brigitte LE BRETHON, Député Maire, souhaite toujours plus présente dans l'action municipale. Il s'agit de partager une qualité de vie dans une ville accessible à tous, quelque soit son handicap. Associations, usagers, élus et services de la ville mènent un important travail dans ce sens au sein du groupe d'appui "les handicapés dans la ville".

Ce travail passe par **l'amélioration de la vie quotidienne** (services d'accompagnement à domicile, aménagements de voirie, accueil spécifique en milieu ordinaire des enfants polyhandicapés, bibliothèque sonore, aménagement du parc de la Colline aux Oiseaux.), **l'accès à l'information** (Point Info personnes Handicapées au CCAS, mise à disposition du Caen Magazine en braille, site internet tactile, plan d'accessibilité au centre-ville), **à l'éducation** (programmation quinquennale pour rendre les écoles et restaurants scolaires accessibles, accompagnement des projets d'intégration scolaire), **à la culture** (visites touristiques en langage des signes, travaux d'accessibilité aux remparts du château de Caen et dans les lieux culturels).

Intégrance

L'esprit de solidarité



Intégrance : une mutuelle spécialiste du handicap, ouverte à tous.

Créée en 1980, par et pour les personnes en situation de handicap, leurs familles et les professionnels, Intégrance leur apporte des réponses spécifiques en matière de complémentaire santé, de prévoyance, d'épargne et d'assistance. Mutuelle à but non lucratif, ses responsables, spécialistes du handicap, sont élus par ses adhérents.

Ainsi, forte de près de 160 000 adhérents, Intégrance est une Mutuelle nationale et solidaire présente au sein de nombreuses délégations et permanences locales.

Pour tous renseignements : **0 820 008 008** (0,12 euros TTC/mn) ou www.integrance.fr (site Internet accessible aux personnes déficientes visuelles).

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, inscrite au Registre National des Mutuelles sous le n° 340 359 900.



Vivre FM : la radio de la différence contre l'indifférence.

C'est une diffusion 24 heures/24 sur le net, www.vivrefm.com, et de 5h30 à 17h30 sur 93.9 FM, Paris / Ile-de-France.

Vivre FM concerne d'abord toute personne touchée par une déficience sensorielle, physique, mentale ou psychique, mais la radio s'adresse aussi à tous ceux qui ne sont pas concernés par le handicap.

Vie quotidienne, insertion sociale et professionnelle, orientation, formation, accessibilité, santé, familles, culture et loisirs. Les personnes handicapées ont des choses à nous apprendre ! Vivre FM c'est encore plus de services ! :

- plus d'information sur le handicap,
- plus de temps de parole à l'antenne aux personnes handicapées,
- plus de conseils pour vous aider au quotidien,
- plus de liens handi-valides,
- plus d'aide sur l'emploi

Chiffres sur le handicap en France

Le nombre de personnes handicapées en France

- ✦ 9,2 millions de personnes déclarent un problème de santé durable ou un handicap
- ✦ 1 800 000 personnes -enfants et adultes- souffrent d'un handicap sévère justifiant d'une prestation en nature ou en espèce (source DAS).
- ✦ 660 000 personnes handicapées vivent en institutions

Les enfants et l'éducation

- ✦ 84 % des enfants handicapés sont scolarisés en maternelle et en école primaire. Parmi eux, seuls 5 % parviendront jusqu'au lycée. Les pouvoirs publics reconnaissent eux-mêmes qu'environ 40 000 enfants handicapés supplémentaires pourraient être scolarisés en milieu ordinaire.
- ✦ On ne recense que 7 000 étudiants handicapés en France sur 1 500 000 étudiants

Le travail et l'emploi

- ✦ 93% des entreprises employant des personnes handicapées se disent satisfaites
- ✦ Le taux d'emploi stagne à 4,1% malgré les dispositifs mis en place par la Loi de Juillet 1987
- ✦ 59 % des adultes handicapés n'ont pas accès à la vie professionnelle.
- ✦ 279 800 personnes handicapées sont au chômage, dont 40 000 depuis plus d'un an.
- ✦ La durée de chômage des personnes handicapées est 2,3 fois supérieure à celle des personnes valides
- ✦ Le taux de chômage des personnes handicapées est de 40%. Il est 4 fois supérieur à celui des personnes valides
- ✦ 39 % des entreprises assujetties à la taxe sur l'emploi des personnes handicapées n'emploient aucun travailleur handicapé.
- ✦ Sur 200 000 personnes entrant en formation professionnelle chaque année en France, seules 6 000 (3%) sont handicapées, alors qu'elles ont besoin, plus que les autres, d'une requalification professionnelle

L'accès à la cité

- ✦ 60% des constructions soumises aux normes d'accessibilité ne répondent pas à tous les critères d'accessibilité
- ✦ 90% du réseau RATP et 85% des gares sont inaccessibles aux personnes handicapées
- ✦ 1 français sur 5 seulement affirme respecter les places de stationnement réservées aux personnes handicapées

Le sport et les loisirs

- ★ 25000 personnes handicapées pratiquent un sport par le biais d'Handisport dans 550 clubs
- ★ 25% des personnes handicapées déclarent ne jamais aller au spectacle (12% pour les personnes valides)
- ★ 15% des programmes télévisés sont sous-titrés en France (80% en Angleterre).